

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 90 (1981)
Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carte routière de sécurité – Suisse – 1981

de la Croix-Rouge Suisse CRS (patronage BPA)

Cette carte de la Suisse contient de nombreuses informations (voir légende) et donne des recommandations pour une plus grande sécurité dans le trafic routier.

Nouveau!



Panne – que faire?

Sur l'autoroute

(selon communiqué de la Société des chefs de police d'autoroute).

- Dégagez immédiatement sur la bande d'arrêt sans coups de frein ni de volant brusques.
- S'arrêter contre le bord de la bande d'arrêt et même, si possible, pour changer de côté circulation, mordre sur l'accotement.
- Poser le triangle de panne au moins derrière le véhicule, si la voiture ne peut être dépannée en un temps très court, allumer les clignotants de panne. Pe de nuit et par mauvaise visibilité, allumer les feux fixes.

- Toujours avertir la police par le téléphone de secours si la panne ne peut être réparée sans aide extérieure.
- Mettre les passagers en sécurité, si possible dans le terrain hors de la route (attention sur les ponts).
- Faire remarquer immédiatement la voiture à la police d'autoroute et poser le triangle de panne sur la voiture.

Sécurité en agglomération

Environ 80 % des victimes de la circulation en agglomération sont des piétons et des conducteurs de deux-roues. Les deux tiers des accidents se produisent dans des artères principales. Les plus grands risques pèsent sur les enfants et les personnes âgées. Etant donné qu'à 60 km/h la responsabilité est assumée par les conducteurs.

- Il convient donc de réduire sa vitesse
- aux abords des terrains de jeu, écoles, maisons de retraite et passages pour piétons,
- au crépuscule et de nuit,
- par temps de brouillard.

Lever le pied de l'accélérateur, se tenir prêt à freiner, donner de légers coups d'avertisseur. Un ballon roulant sur la chaussée est toujours un avertissement.

L'expérience 50 jusqu'à fin 1982 est signalée dans les localités et villes concernées (Bâle, Berne, Zurich) par des signaux de limitation de vitesse avec indication supplémentaire (limite générale).

- Avantages de la vitesse 50 contre 60 km/h :
 - distance d'arrêt plus courte d'environ 20 %,
 - énergie d'impact réduite de presque 30 % en cas de collision.
- La vitesse 50 protège avant tout les piétons et les conducteurs de deux-roues sans nuire aux intérêts de l'automobiliste.

D'où cette opinion de la CRS :

de passer contrôler régulièrement. Laisser, si possible, les volets ouverts la journée. Faire vider la boîte aux lettres pour ne pas attirer l'attention des cambrioleurs.

Sécurité en voyage

- Ne pas prendre la route tout de suite après le travail.
- Bien se reposer, partir calme et détendu.
- S'arrêter toutes les 2 ou 3 heures à l'air.
- Ne jamais s'arrêter sur une grande route ni sur une bande d'arrêt d'autoroute.
- Éviter de traverser la ville à une heure de

Equipement de sécurité

Un bon équipement du véhicule contribue à la sécurité.

Equipement obligatoire :

- triangle de panne (à garder sous le siège du conducteur),
- sigle CH noir et blanc,
- rétroviseur extérieur gauche,
- rétroviseur intérieur,
- lave-glace,

Téléphones importants

143*
La Main Tendue

Aide en cas de détresse morale. Jour et nuit. Service téléphonique privé, anonyme et confidentiellement neutre.

* Exceptions : réseaux 029 (Bulle) jusqu'en octobre 1981, 021/143, 030 (Zweisimmen), 033 (Thoune), 036 (Interlaken) jusqu'en novembre 1981, 031/143, 037 (Fribourg) jusqu'en octobre 1981, 032/143.

144*
Appel sanitaire d'urgence

Jour et nuit. Appel d'ambulances et voitures de premiers secours en cas d'urgence.

* N'existe que sur les réseaux 031 (Berne), 056 (Zaden), 057 (Wohlen), 061 (Bâle), 084 (Aarau).

Accident – que faire?

Sur autoroute

- Déplacer immédiatement les véhicules en état de rouler sur la bande d'arrêt d'urgence. Ne descendre qu'après. Ne rien marquer au sol.
- Signaler l'accident. Allumer les clignotants de panne. Marcher à la rencontre du trafic hors des pistes de roulement en agitant le triangle de panne.
- Écarter tout de suite les blessés de la route. Attention : surveiller les voitures qui arrivent.
- Prévenir la police d'urgence.

- Estimer la situation et l'état des blessés, au besoin, prendre immédiatement des mesures de premiers secours (voir ce titre).
- Alerter la police et, au besoin, appeler l'ambulance.
- Renseignements essentiels :
 - Qui appelle?
 - Où est-il arrivé?
 - Qu? Localisation aussi précise que possible.
 - Combien? Nombre de véhicules et de blessés.
 - Dangers spéciaux et autres renseignements.
 - Le transport des blessés est du ressort du médecin ou des autres secouristes compétents. Les personnes évanouies ou grièvement blessées ne doivent être transportées que dans des véhicules appropriés et sous surveillance médicale. Allonger les personnes sans conscience sur le côté.

En cas de détresse à l'étranger

Allemagne

Panne : appeler le service de dépannage ADAC. Le numéro annuaire téléphonique local. Autoroutes : téléphones de secours. Accident avec dommages matériels : pour obtenir un constat tel. 110. Accident avec dommages corporels : tel. 110 (légalement pour médecin et ambulance). Autoroute : téléphones de secours.

France

Panne : secours routier du Touring Club de France. Peut également être appelé par l'intermédiaire de la police. Accident avec dommages matériels : la police n'intervient pas. Remplir le constat d'accident qui doit être signé par les personnes impliquées. Gros dégâts : expertise par expert agréé. Accident avec dommages corporels : tel. 112 (secours). Accident avec dommages matériels : tel. 112 (secours).

La conduite sûre, cela s'apprend

(L'éducation au trafic) commence à la maison. On y apprend à mieux maîtriser sa voiture dans de bonnes conditions de conduite. En Suisse, on compte annuellement plus de 60 000 accidents de la circulation avec intervention de la police. Qui, conque veut faire plus pour sa sécurité doit donc se perfectionner.

Premiers secours

S'il bénéficie des connaissances nécessaires, chacun peut apporter les premiers secours et sauver ou préserver la vie de son prochain.

Quand la vie est-elle en danger?

- Arrêt de conscience (danger d'asphyxie).
- Arrêt de la respiration / trouble de la respiration (danger d'asphyxie).
- Forte hémorragie, poulx accéléré (danger de mort par hémorragie / danger de choc).

Etat général du patient au vu des règles générales :

- Répond-il?
- Respire-t-il?
- Saigne-t-il?
- Son pouls bat-il?

Accident – que faire?

- Évaluer la situation : Genre d'accident (que s'est-il passé?) Nombre de blessés? Dégâts matériels?

Tourisme

Préparatifs

Vérifier si l'équipement est bien complet (voir Equipements de sécurité). Demander en plus au garagiste un jeu de pièces de rechange.

Faire exécuter le service de la voiture peu avant le départ. Toujours vérifier soi-même : niveaux d'eau et de chauffage, éclairage, voyants au tableau de bord, signaux, feux stop, clignotants de panne, freins, huile moteur, tension des courroies, liquide de refroidissement, batterie (nouveau, propriété et serrage), frein à main, pneus, sculptures (au nage, fonctionnement et état des pneus).

Equipement de sécurité

Un bon équipement du véhicule contribue à la sécurité.

Téléphones importants

117 (17*)
Police, appel d'urgence

Cas d'urgence seulement. Autres renseignements et demandes : services de police locaux. * Valable sur les réseaux 029 (Bulle), 021/143, 030 (Zweisimmen), 033 (Thoune), 036 (Interlaken) jusqu'en novembre 1981, 031/143, 037 (Fribourg) jusqu'en octobre 1981, 032/143.

Arrêt de la respiration – que faire?

Si la respiration du patient est insuffisante ou si la respiration n'est pratiquement pas pratiquée, il faut immédiatement pratiquer la respiration artificielle bouche à nez ou bouche à bouche (en cas de blessures au nez).

Accident – que faire?

- Placer le patient sur le dos. Flechir la tête en arrière avec précaution mais complètement. Presser la mâchoire inférieure contre la mâchoire supérieure.

Extrait de la légende de la carte routière de sécurité

Sécurité du trafic

Limitations de vitesse sur (semi-) autoroutes (selon la direction suivie)

Moins de 100 km/h

100 km/h et plus

Zone expérimentale vitesse 50



Garde aérienne suisse de sauvetage
Téléphone d'alarme 01-47 47 47



Banque du sang régionale et hôpitaux avec service de transfusion



Préposé à la sécurité du BPA (adresse à la municipalité)



Service auxiliaire des eaux



Brouillard au sol (en vallée)
Zones ayant 30 jours et plus de brouillard les mois d'hiver. Sur le plateau, le brouillard au sol ou dans les vallées se situe souvent entre 500 et 600 m.

Sécurité en voyage

- Ne pas prendre la route tout de suite après le travail.
- Bien se reposer, partir calme et détendu.
- S'arrêter toutes les 2 ou 3 heures à l'air.
- Ne jamais s'arrêter sur une grande route ni sur une bande d'arrêt d'autoroute.
- Éviter de traverser la ville à une heure de pointe.
- Toujours boucler les ceintures de sécurité. La place des enfants est sur la banquette arrière, les petits dans des sièges spéciaux.
- Pratiquer la conduite défensive.
- Prévoir suffisamment de temps pour les voyages d'aller et de retour.

- S'abstenir de boissons alcoolisées avant et pendant le voyage.
- Ne pas prendre avant ou pendant le voyage de médicaments susceptibles d'affecter le comportement. Même des médicaments vendus sans ordonnance peuvent diminuer les facultés au volant (se renseigner auprès d'un médecin ou d'un pharmacien).
- Attention : Ne jamais absorber à la fois des médicaments et de l'alcool!
- Aérer la voiture de temps à autre, car la chaleur assoupit.
- Si un insecte pénètre dans la voiture, s'arrêter au bord de la route et le chasser.

Prière de s'adresser à une section de la Croix-Rouge ou à la Croix-Rouge Suisse (CRS), Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone (031) 66 7111.